Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 2 MARS :

Aujourd'hui, Quinquagésime; demain, saint Matin.

62e jour de l'année.

Soleil: Lever, à 6 h. 31; coucher, à 17 h. 34.

Lune: Dernier quartier du 27; nouvelle, le 5.

Caisse d'Epargne: séance de versements et de remboursements de 9 à 10 h. 30.

Pharmaciens de garde: MM. Willot, 37, rue du Vieil-Abreuvoir, et Caesteker, 267, rue Jules-Guesde.

Œuvre de Saint-François Régis, 32, rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 fr.

De 9 à 17 h., élection au Conseil des Prud'hommes (section commerciale).

De 9 à 12 h., Hôtel de Ville, exposition des projets d'affiches pour la grandes fêtes de 1924.

Fête de reconnaissance au Cercle de la Sainte-Famille, rue Labruyère:

10 h., grand'messe à l'église Saint-François-d'Assises, suivie de la bénédiction d'un drapeau;

13 h., banquet;

17 h., séance récréative.

15 h., Hippodrome-Théâtre, «Le Petit Duc».

15 h., Casino-Théâtre, Loss Circus.

15 h. 30, Bon Théâtre, «L'Obstacle», par le Cercle Molière.

20 h. 30, Hippodrome-Théâtre, «Rêve de Valse».

20 h. 30, Casino-Théâtre, Loss Circus.

NOS TRAMWAYS

POURQUOI LA LIGNE AB DOIT ÊTRE MAINTENUE

Les habitants du quartier de Barbieux se sont justement émus de la suppression projetée de la ligne AB des tramways qui, partant de la Grand'Place et passant rue Neuve, boulevard de Paris, boulevard de Douai et rue de Barbieux, aboutit avenue des Villas.

La décision en a été prise par le Conseil municipal lors de sa dernière réunion. Elle est motivée par le rendement financier insuffisant de cette ligne. D'après les chiffres qui nous ont été donnés, celle-ci donnerait une recette journalière moyenne de 15 francs tandis que la dépense journalière comporterait 125 francs pour quatre employés, plus l'usure et l'entretien du matériel et le coût de la force motrice. Toutefois, le produit des abonnements ne paraît pas compris dans le chiffre de la recette, ce qui diminue le déficit.

Le projet de suppression est à la Préfecture. Mais nous croyons savoir qu'une nouvelle étude de la question devra être faite.

Avant que la suppression ne soit chose faite, nous nous faisons volontiers l'écho des légitimes doléances des habitants du quartier de Barbieux, privilégiés sans doute sous le rapport du site, mais que leur grand éloignement du centre défavoriserait par trop s'ils étaient tout à coup privés du seul moyen public de communication que le tramway AB constitue pour eux.

Même en admettant le déficit invoqué pour justifier la suppression de cette ligne, il est spécieux d'user ainsi, pour en considérer le point de vue financier, un petit secteur d'une vaste exploitation, au lieu de tenir compte de l'ensemble, et par conséquent de considérer en même temps l'excédent de recettes de plusieurs autres secteurs qui fait compensation.

Les intéressés font surtout remarquer l'utilité de la ligne AB pour bon nombre d'écoliers et d'écolières que sa suppression gênerait beaucoup. Nous pouvons même dire que les familles ne refuseraient pas, si cela paraissait nécessaire, de voir augmenter le prix des abonnements scolaires pour conserver ce moyen de locomotion qui les transplante et leur permet d'habiter avec leurs enfants un quartier sain.

Bien que cette considération n'ait pas de poids sous le rapport financier, il n'est pas indifférent, au point de vue de l'hygiène et de la santé de la race, que toutes les facilités soient fournies à nos concitoyens pour habiter les quartiers aérés de la ville. Nous attirons sur ce point l'attention des personnalités de Roubaix qui ont, avec tant de succès, dirigé leurs efforts vers ce but très louable de l'amélioration physique de la race.

Le service des tramways étant public, les raisons d'intérêt général doivent bien avoir leur valeur lorsqu'il s'agit de régler son exploitation. Nous espérons donc qu'il sera largement tenu compte du vœu d'une partie de la population roubaisienne dans le nouvel examen qui va être fait de la question de la ligne AB.

LES GRANDES FÊTES DE 1924

Concours de l'affiche

Hier vendredi, à 17 h., s'est réuni à l'Hôtel de Ville le jury appelé à juger les esquisses au concours de l'affiche des fêtes de 1924 et qui était composé de: Mme Lautoine-Neveux, MM. Rémy Cogghe, Sclis, Jamois et Sonneville, auxquels s'étaient joints MM. Napoléon Lefebvre et Byaens, président et membre de la commission artistique de la Muse. Etaient également présents, mais n'ont pas pris part aux votes: MM. De Brabander Charles, Théulin, vice-présidents; Fray, secrétaire général, et le Dr Dupré, membre du comité d'organisation des fêtes.

Vingt-deux projets sont présentés. Après un échange de vues il est décidé de procéder à une première sélection et les sept esquisses ainsi retenues sont numérotées de 1 à 7. Le vote a lieu ensuite au bulletin secret pour le classement définitif.

Les résultats du concours sont proclamés et le classement s'établit comme suit: 1er «Pro Artis, Pro Labor»; 2e ex-æquo, P.-L., rue d'Alsace, et «Aidons-Nous».

Il est procédé ensuite à l'ouverture des enveloppes des devises primées afin d'en connaître les auteurs.

La première prime de 500 fr. est donc accordée à M. Desbarbieux, 4, rue Bellouï, à Paris. Les deux primes de 250 fr. sont attribuées, l'une à M. François Cappelle, 84, rue d'Alsace, à Roubaix, et l'autre à M. Auguste Potage, rue d'Inkermann, 59, à Roubaix.

Ces trois artistes restent en ligne et au même titre pour le concours de l'affiche (prime de 2.000 fr.). Il leur sera donné connaissance des critiques générales du jury qui peuvent les aider à corriger et à compléter leur œuvre dans le sens d'une appropriation plus exacte aux couleurs locales des fêtes annoncées et aux exigences d'une belle publicité artistique.

Il est rappelé: que l'affiche doit être remise à la Mairie le 1er avril, à 17 h., dernière limite; que les dimensions imposées sont 100×140; qu'elle contiendra les mêmes indications relatives aux fêtes que les esquisses avec 5 couleurs au maximum; que le jury reste souverain quant à l'attribution de la prime qu'il peut réduire en cas d'insuffisance du concours et qu'il a toute autorité pour prononcer la nullité de ce dernier le cas échéant.

Le jury applaudit au bel effort des concurrents qui fait de cette épreuve une intéressante manifestation d'art. Il y voit la première formation du bel entrain qui fera de tous les Roubaisiens des collaborateurs enthousiastes des grandes fêtes du mois d'août prochain.

Exposition des esquisses

Les esquisses seront exposées publiquement, ancienne salle de l'Etat-civil, bâtiment central de la Mairie, à gauche, le dimanche 2 mars, de 9 h. à midi et le lundi 3 mars, de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h.

Assemblée générale du Comité roubaisien de « Protection de l'Enfance » et de la « Goutte de Lait »

Le Comité Roubaisien de «Protection de l'Enfance» et de la «Goutte de Lait» s'est réuni mercredi, pour entendre le rapport de l'exercice 1923.

L'œuvre se développe et ses résultats se traduisent en une formule d'une éloquence indiscutable: jadis, Roubaix était une des villes de France où l'on mourait le plus de jour à un an. En 1921, Roubaix est devenue la ville de France où il y a le moins de décès durant la même période. Les centaines d'enfants qui affluent aux «Consultations de nourrissons» prouvent par leur assiduité que les soins dont ils sont l'objet, les prémunissent contre la maladie et leur apportent la santé florissante si précieuse dans le tout jeune âge.

Ces résultats merveilleux sont dus au dévouement des médecins, à la sollicitude des parents, à la collaboration du personnel, et, comme rien ne se crée, au concours de généreux bienfaiteurs. Tout récemment, par suite du retrait du Comité Américain, une souscription fut ouverte. Elle se couvrit rapidement de nombreuses signatures et reçut partout le meilleur accueil. Le Comité Roubaisien a décidé à cette occasion, d'adresser à tous les donateurs le témoignage ému de sa profonde reconnaissance. Il réitère ses plus chaleureux remerciements à tous ceux qui l'aident à accomplir sa mission toute française.

Lutter contre la dépopulation en semant les idées saines et morales, c'est parfait. Mais combien plus efficace l'œuvre qui prouve à la mère que l'enfant bien portant fait la joie du foyer et que le bonheur s'accroît avec le nombre des naissances.

La situation financière présente est assurée; cependant, comme au sein du foyer ordonné, l'avenir est à prévoir. C'est pourquoi les listes de souscriptions resteront ouvertes, les démarches continueront. Le Comité roubaisien de la «Goutte de Lait» adresse à ses concitoyens un chaleureux appel pour que chacun, selon ses moyens, prouve sa sympathie à une œuvre qui contribue si largement à la grandeur du pays.

Une réunion de l'Union Mutualiste des Cantons de Roubaix

M. Edouard Duquenne réélu président

Les délégués des Sociétés adhérentes à l'Union Mutualiste des cantons de Roubaix se sont réunis sous la présidence de M. Edouard Dubois, vice-président.

Vingt-huit sociétés, représentant dix mille sociétaires, étaient présentes à cette réunion.

Le bureau était composé de MM. Edouard Dubois, Joseph Wibaux et Charles Deboosère, vice-présidents; M. Alphonse Delescluse, secrétaire; M. Cuvelier, trésorier; MM. Léon Verez et Alfred Liénard.

M. Edouard Dubois ouvre la séance en excusant M. Joseph Wibaux, qui ne peut prendre la présidence en raison des deuils récents dont il a été frappé et auxquels tous les membres de l'Union ont compati. Il salue, en passant, la mémoire de Mme Wibaux et de M. Daniel Wibaux.

A l'unanimité, l'assemblée donne un témoignage de confiance et d'attachement à M. Edouard Duquenne et le réélit président de l'Union. Elle décide qu'une démarche sera faite auprès de ce dernier par le bureau, pour le féliciter et l'assurer de son attachement.

M. Delescluse, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté à l'unanimité.

M. Cuvelier expose la situation financière de l'Union Mutualiste, qui se traduit par un avoir de 35.507 fr. 04; puis donne lecture de la situation financière de la Caisse de Réassurance qui accuse un avoir de 5 mille 353 fr. 26.

M. Cuvelier fait la comparaison entre les cotisations payées par les sociétés adhérentes à la Caisse de Réassurance en 1923: 9.720 fr. 63, et les dépenses 11.177 fr., représentant l'indemnité journalière pour 4.177 journées.

Le président fait ressortir que cette Caisse de Réassurance était une nécessité pour permettre aux Sociétés de secours mutuels de ne pas abandonner leurs malades. Aussi, ajoute-t-il, toute notre reconnaissance va à M. Edouard Duquenne qui, après l'armistice, a tant fait pour remettre en route cette Caisse de Réassurance.

L'assemblée goûte avec faveur les résultats de l'année 1923, félicite le bureau et lui vote d'acclamation des remerciements pour sa bonne gestion.

A l'issue de la réunion, le bureau s'est rendu chez M. Edouard Duquenne pour le féliciter de sa réélection et l'assurer de tout son dévouement.

M. Edouard Duquenne s'est montré très touché de cette démarche et a assuré ses collaborateurs de son concours de plus absolu, comme il l'a toujours donné depuis plus de trente ans.

A L'UNIVERSITE POPULAIRE

M. Louis Couhé

conseiller général du Pas-de-Calais

parle de la reconstitution des mines de Lens

Les habitués des réunions de l'Université populaire ont vivement été intéressés par la causerie très documentée qu'a donnée hier, dans la salle des fêtes de la rue d'Alsace, M. Louis Couhé, conseiller général du Pas-de-Calais.

Attaché à la direction des mines de Lens, M. Louis Couhé était éminemment bien placé pour venir nous dire combien avait été profonde et ruineuse l'œuvre de destruction accomplie par les Allemands et combien fut rapide la reconstitution de nos houillères.

Dès le 18e siècle des puits étaient déjà exploités dans cette région si riche en minerai. En 1852, un hasard providentiel amena la découverte d'importants gisements et bientôt une puissante installation permit l'extraction de la houille. A la veille de la guerre, 23 puits étaient consacrés à l'extraction et 12 à l'aérage. La production annuelle était de 4 millions 1/2 de tonnes, soit plus du dixième de la production française. La population de la ville de Lens était passée de 3.000 habitants en 1852 à 35.000 en 1914. Plus de 212 kilomètres de voies ferrées, 50 locomotives et 2.500 wagons servaient au trafic et au transport des charbons. Les mines occupaient 18.000 ouvriers, dont 8.000 étaient logés par la société. Cette véritable cité de travail se complétait d'usines pour la production du coke, de centrales électriques, d'usines de transformation et de récupération de produits. Elle en était arrivée à son maximum d'exploitation et l'on projetait alors de créer des usines de fabrication de matières colorantes, en vue de concurrencer l'Allemagne sur ce terrain, où elle était depuis longtemps seule maîtresse.

Vint l'occupation. Dans sa rage de destruction l'Allemagne anéantit systématiquement tous les puits, les dynamitant pour les inonder. Elle était alors persuadée d'avoir ruiné à tout jamais l'une de nos plus actives industries. Au lendemain de l'armistice, les mines de Lens n'étaient plus qu'un véritable amas de décombres.

Des difficultés inouïes surgirent, qui entravèrent les efforts de nos ingénieurs et des ouvriers. L'œuvre à accomplir se résumait à ces trois mots: déblayer, dénoyer, construire. Plus de 2.500.000 mètres cubes de matériaux divers durent être déblayés et plus de 50.000.000 de mètres cubes d'eau furent pompés au moyen d'appareils spéciaux. Bref ce gigantesque travail de reconstitution que les Allemands croyaient impossible s'est cependant opéré. Quatorze puits sont actuellement exploités, fournissant 6.800 tonnes de charbon par jour, soit 60 0/0 environ de la production d'avant-guerre.

M. Coubé, vivement félicité et remercié par M. Selliez, président de la Fédération des Amicales, fut chaleureusement applaudi par l'auditoire.

La réunion s'est terminée par une partie artistique très réussie.

Les Sourds-Muets vont fêter le 20e anniversaire de leur association

Parmi les œuvres sociales qui méritent de retenir l'attention du public il faut citer en premier lieu l'« Association Amicale des Sourds-Muets du Nord et du Pas-de-Calais ». Fondée à Roubaix en 1904, par quelques «silencieux», aidés des deux vaillants mutualistes MM. E. Duquenne et E. Dubois, elle ne tarda pas malgré l'infimité de ses dirigeants, et leur manque d'utiles relations, à prendre un essor considérable et, à l'heure actuelle, malgré cinq années d'inertie forcée causée par l'invasion ennemie, et ses nombreux secours accordés — près de 40.000 fr. — avec ses treize sections existantes dans le Nord et le Pas-de-Calais, elle est au premier rang de toutes les sociétés de sourds-muets de France. Ne s'en tenant pas là, ses administrateurs ont fondé une nouvelle œuvre dont le titre «Foyer des S. M. des Flandres», indique qu'en dehors des secours mutuels, elle songe à donner à ses membres une maison familiale, qui comme organisation post-scolaire, guidera les sourds-muets dans la vie. Déjà elle possède une bibliothèque due à la générosité de M. E. Duquenne, et distribue chaque année des prix consistant en outillage aux élèves les plus méritants de l'Institut départemental des sourds-muets.

L'on conçoit que ceux qui dirigent ces initiatives généreuses sont fiers de leurs succès, et songent-ils à fêter dignement les vingt années de leur société.

Une grande manifestation silencieuse, mutualiste et sportive, est organisée pour les 19, 20 et 21 avril prochain. Comme les adhésions jour arrivent déjà de Paris, Bruxelles, Liége, etc., ils désirent lui donner un grand éclat, digne de l'hospitalité bien connue de notre ville.

C'est pourquoi ils font appel aux personnes généreuses pour les aider pécuniairement et recevront avec reconnaissance les dons en espèces ou en nature, qui peuvent être remis au président du Comité, M. Alphonse Liétuert, 55, rue du Château, à Mouvaux, ou au trésorier, M. Albert Putman, 6, rue Corneille, à Roubaix, ainsi qu'aux membres du Comité passant à domicile.

Les noms des donateurs seront inscrits au livre d'or de l'Association.

Une journée de fête au Cercle de la Sainte Famille

Aujourd'hui dimanche, en l'église Saint-François d'Assise et au Cercle de la Sainte-Famille se déroulera une belle fête de la reconnaissance: les membres du Cercle, au nombre de plusieurs centaines, célébreront les cinquante années de bienfaisance de la famille Henri Wattinne envers leur œuvre si prospère de la rue La Bruyère.

C'est en 1873 que M. Henri Wattinne acceptait la présidence d'honneur du Cercle de la Sainte-Famille. Dès cette époque ce généreux bienfaiteur mit son activité au service de l'œuvre qui prit ainsi très rapidement un grand essor. Continuant les nobles traditions familiales, M. Henri Wattinne-Toulemonde voulut bien succéder à son père et pendant près de trente ans se dépensa sans compter, ne ménageant ni son temps ni ses ressources pour assurer la vitalité de ce groupement qui lui tenait tant à cœur. Sa mort survenue en 1917 suscita chez ses protégés d'unanimes regrets. Après lui, Mme Henri Wattinne, avec cet esprit de générosité et de charité qu'on lui connaît, patrona l'œuvre jusqu'en 1919, date à laquelle M. Bernard Wattinne, son fils, devint à son tour président d'honneur.

C'est ainsi que depuis cinquante ans la famille Wattinne a permis la prospérité toujours croissante du Cercle de la Sainte-Famille en lui accordant l'appui de sa sympathie et de ses largesses. En retour, la nombreuse phalange du Patronage de St-François d'Assise lui offrira, aujourd'hui, l'hommage de sa profonde gratitude, en organisant en son honneur une série de manifestations du meilleur goût.

A L'OCCASION DU MARDI GRAS, les bureaux de la mairie seront fermés dans l'après-midi du mardi 4 mars. Les crèches municipales seront fermées toute la journée du même jour.

HALLE FLIPO. — Beurre extra, 18.50; fin, 16.50. Margarine extra, 7 fr. Biscuits, 7, 8 et 9 fr. Jambons cuits, 12 fr. Pain d'épices, 4.30. Café, 14 fr. Gruyère extra, 14 fr. 55293d

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Eugène Lepoutre-Wulveryck, décédé à Paris, à l'âge de 48 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Mme BRUNSCHVICG, secrétaire générale de l'«Union française pour le suffrage des femmes», qui a obtenu il y a deux ans un grand succès à Roubaix, donnera le mercredi 5 mars, à 17 heures, dans la salle Pierre Destombes, rue de Soubise, une conférence sur «La femme de demain, son rôle social».

Tous ceux qui ont eu le plaisir d'entendre Mme Brunschvicg, ceux qui ont eu le regret de ne pouvoir l'entendre, voudront assister à la conférence d'une grande Française, doublée d'un orateur distingué.

Les réfugiés du Nord n'ont pas oublié ce que fut Mme Brunschvicg; combien ont trouvé un asile auprès de cette femme de cœur qui s'était fait le soutien de nos grandes détresses.

L'entrée de la conférence est gratuite, la salle est ouverte à tous ceux qu'intéressent les grands devoirs de l'heure présente et la situation d'après-guerre.

ÉVÉNEMENT. — A Luna Parc à Paris, a lieu actuellement une exposition des produits alimentaires français. Un Grand-Prix, avec félicitations du jury, a été décerné à l'exposant des produits scientifiques suivants:

Le Yoghourt, la Babutyrose: le lait condensé sucré en bouteille; le lait maternisé; la farine lactée, etc., présentés pour la première fois par la Société Lactelia, de Tourcoing, qui mérite des félicitations. 55294d

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les Consultations de nourrissons de la rue Pellart auront lieu, pour le mois de mars, les mercredi 5, jeudi 6, mercredi 12, jeudi 13, mercredi 19, jeudi 20, mercredi 26, jeudi 27, à 15 h.

Celles de la rue Chanzy auront lieu lundi 3, vendredi 7, mardi 11, vendredi 14, mardi 18, vendredi 21, mardi 25, vendredi 28, à 15 h.

«SALOME», de Paris, créateur de la Vente des **Parfums au poids,** ouvre, au **65, rue de Lannoy,** un dépôt de ses produits et dernières créations. Eau de Cologne au détail 60c, 75c 90c. (Maison à Tourcoing, 11 bis, rue Carnot). 52292d

LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS. — Adjudication. — C'est aujourd'hui dimanche à 10 h. précises qu'aura lieu, 43, rue de la Gare, l'ouverture des plis des soumissionnaires aux deux maisons qui seront élevées rue Ingres et tirées entre les souscripteurs de l'œuvre.

La séance sera publique pour les entrepreneurs, les soumissions pourront être remises de 9 h. 30 à 10 h.

On souscrit toujours aux billets à 1 fr., tous les jours de la semaine, au siège, 43, rue de la Gare.

CABINET DENTAIRE du Dr HEUVELMANS, adjoint au service dentaire de l'Hôpital St-Jean, Bruxelles. Consultations mardi et samedi, rue du Télégraphe, 26, **Mouscron.** 55280

M. LE DOCTEUR AUTEFAGE, NOMMÉ MÉDECIN DE L'HOPITAL « LA FRATERNITE ». — Nous apprenons que la Commission administrative des Hospices de Roubaix, appelée à statuer sur plusieurs demandes, a nommé, à l'unanimité, M. le docteur Autefage, médecin à l'hôpital de la Fraternité, en remplacement du regretté M. le docteur Lepoutre.

ACCIDENT D'AUTO. — Les personnes qui ont ramassé samedi dernier, un homme tamponné par une auto Bd Strasbourg, vers 7 h. soir, sont priées se faire connaître 10, rue la Lys, Rx. Frais payés.

UNE REUNION DU SYNDICAT DES EMPLOYÉS de la BANQUE DE FRANCE — On nous communique, avec prière d'insérer, ce qui suit:

Réunis en assemblée générale à Roubaix, les agents de la recette, syndiqués de la Banque de France, des succursales de Lille, Roubaix, Tourcoing, ont entendu le secrétaire de Lille, dans une causerie ayant trait aux revendications qui seront discutées au prochain congrès, qui se tiendra à Nantes.

Au premier rang des réclamations, est venue la question du relèvement des traitements, si peu en rapport avec le coût actuel de la vie. Alors que tous les salaires et traitements de 1913 ont subi, dans le commerce et l'industrie, les augmentations nécessaires, ceux des ouvriers de la finance ont été pour ainsi dire tenus à l'écart de cette mesure, dont la nécessité a été dûment reconnue.

A ce point de vue, nous sommes les victimes de la parcimonie avec laquelle les améliorations nous sont servies par notre puissante administration.

Cette belle réunion, à laquelle soixante-dix membres assistaient, s'est terminée par l'adoption de l'ordre du jour suivant:

«Les membres des groupes de Lille, Roubaix, Tourcoing, réunis en assemblée générale à Roubaix, le 24 février 1924, font leurs les revendications inscrites au programme du Congrès de Nantes, invitent leurs délégués à les défendre énergiquement, approuvent les suggestions du secrétaire de Lille, et s'engagent à se conformer aux décisions que les congressistes de Nantes jugeront utiles de prendre.»

(Signé) Le Secrétaire de Lille **H. Obert**

PROCHAINEMENT: Choix considérable d'Orfèvrerie et Couvert tous styles argentés, de 10 à 120 grammes, qui seront vendus comme actuellement les Bijoux, Montres. (Choix complet des célèbres chronomètres «**Unic**»). Carillons. Objets d'art. Articles de Fumeurs. Parapluies **beaucoup moins cher qu'ailleurs,** au «**COIN DORÉ**», 1, rue de Lannoy, 1. 55284d

AUX MARCHANDS AMBULANTS ET DE PLACE. — Le service de la Sûreté contrôle actuellement la situation des marchands ambulants et des commerçants qui s'installent sur les marchés de Roubaix ou circulent en ville avec leurs marchandises, afin de s'assurer si ceux-ci se sont soumis aux lois réglementant l'exercice de leur profession.

A ce sujet, nous rappelons aux intéressés, afin de leur éviter des ennuis, qu'ils sont tenus de présenter à toute réquisition de la police, les pièces suivantes:

Première catégorie, marchands ambulants n'habitant pas Roubaix: 1. Un récépissé de déclaration de leur profession. Cette déclaration doit être faite à la préfecture ou à la sous-préfecture de l'arrondissement dans lequel l'intéressé a son domicile ou sa résidence fixe (loi du 16 juillet 1912); 2. La feuille de patente de l'année en cours (loi du 15 juillet 1880); 3. Une justification de leur inscription au registre du commerce (loi du 1er juin 1923).

Deuxième catégorie, marchands ambulants ou commerçants de la commune: 1. La feuille de patente de l'année en cours et 2. Une justification de l'inscription au registre du commerce.

EXCEPTIONNELLEMENT, le Magasin «**Aux Elégants**», 13, rue de la Gare, Roubaix, restera ouvert aujourd'hui toute la matinée pour permettre aux retardataires de profiter de la Vente-Réclame annuelle de Chemises Percale Alsace, grand teint, Poignets Mousquetaires, à **15 fr.** avec un col souple assorti. Vente directe du Fabricant au Client. 55266d

LA TOMBOLA DES AVEUGLES ET MUTILÉS. — On nous prie d'annoncer qu'à partir de ce jour et selon les avis précédemment publiés, les lots non réclamés de la tombola sont acquis à l'Œuvre et distribués aux aveugles et mutilés travaillant.

VOIR après les annonces Concerts et Spectacles, le programme de la Fête de Carnaval au **Café Belle Vue Restaurant.** 55259d

VERS LA LIBERTÉ! — On n'est jamais si bien qu'en liberté. Et les bêtes comme les gens apprécient la vérité de cet adage. Témoin l'escapade que vient de faire un des cygnes du Parc de Barbieux. Malgré le luxe dont il est entouré, le volatile a voulu changer d'air et il a pris son vol vers d'autres lieux.

Ce cygne, réfractaire à toute idée de contrainte, si douce soit-elle, n'a sans doute point fait long voyage. Et il n'est point douteux que la personne qui l'aura recueilli et hébergé provisoirement, ne le restitue à notre jardin public.

Sté Anme des Etabl. MONNIER et LAMARQUE — Charbons, Anthracites, Boulets. — **119, rue d'Anzin, Roubaix** (Téléph. 19.65). 44601

PUPILLES DE LA NATION. — Les demandes d'inscription à l'examen d'aptitude aux bourses d'enseignement secondaire doivent être adressées à la Préfecture de division, avant le 25 mars 1924. —

Ci-après les pièces à fournir: 1° Demande d'inscription à l'examen d'aptitude aux bourses; 2° Acte de naissance du candidat; 3° Certificat scolaire du chef de l'établissement fréquenté par le candidat: a) pendant l'année scolaire en cours; b) pendant l'année scolaire précédente (imprimé fourni par la Préfecture); 4° Tableau de renseignements sur la famille (imprimé fourni par la Préfecture); 5° Demande de bourse nationale indiquant la nature de la bourse sollicitée (internat, demi-pension ou externat); 6° Etat dûment certifié des services sur lesquels la demande est fondée.

En application des dispositions de l'article 31 de la loi du 27 juillet 1917, les pièces telles que les demandes d'inscription au concours des bourses et les copies d'actes de naissances, sont dispensées du droit de timbre.

MAISON DES ŒUVRES DE LA PAROISSE SAINT-JOSEPH. — Dimanche 2 mars, à 19 h., salle des Œuvres, 60, rue de la Chaussée, une conférence avec projections sur «Lourdes et la faillite de la science» sera donnée par le distingué René Gaël, l'orateur si compétent des merveilles de Lourdes.

CHARBONS: René Roger, 167, rue de Tourcoing, Roubaix: Anthracites anglais, belge. — Anthracite pr gazogène. Criblé de Bruay. Bûches-Bois coupé. Livrais. immédiate. Tél. 1206, 3360.

UN HOMME TENTE DE SE NOYER. — Samedi, vers 10 h. 30, M. Emile Vansteenkiste, 62 ans, journalier, demeurant rue Turgot, cour Saint-Joseph, 19, s'est jeté dans le canal, quai de Bordeaux, à proximité de la passerelle du Hutin.

Au même instant passait sur le chemin de halage M. Alexandre Calonne, demeurant 8, rue de l'Espierre, qui, courageusement, se porta au secours du malheureux et fut assez heureux pour le ramener sain et sauf sur la berge. M. Vansteenkiste fut reconduit ensuite à son domicile par son sauveur. Il a déclaré avoir voulu se suicider pour mettre fin à sa vie misérable.

CROIX

Le grand festival international du 25 mai 1924

AVEC FETE DE GYMNASTIQUE ET SAPEURS-POMPIERS

Le comité a lancé les invitations. Il espère l'adhésion de nombreuses sociétés, vu l'importance des primes attribuées se montant à 20.000 fr., réparties de la façon suivante:

Harmonies et fanfares. — Primes aux sociétés: 2.000 fr.; 1.000 fr.; quatre primes de 500 francs; deux de 300; cinq de 200; neuf de 100.

Primes individuelles. — Ces primes seront tirées individuellement; à chaque sociétaire participant, il sera remis un numéro. — 200 fr., 100, 50, 50, 50, 25, 25, 25.

Chorales, Trompettes, Accordéonistes, Estudiantines. — Primes aux sociétés: 1.200 fr.; 800, 500, 400, 250, 200, deux de 150, trois de 100, quatre de 75, cinq de 50 fr.

Primes individuelles. — Le tirage au sort de ces primes sera pratiqué de la même façon que celles désignées ci-dessus: 100 fr., 75, 75, 50, 50, 50, 25, 25, 25, 25.

Sociétés de gymnastique. — Primes de 600, 400, 300, trois de 200, quatre de 150, cinq de 100 fr.

Sapeurs-pompiers. — Primes de 500, 300, 250, 200, 150, 100.

Prix de tir. — 200, 110, 80, 60, 50.

Adhésions rapides: 10 primes de 100 fr. — Primes aux chefs: 10 primes de 100 fr.

Ces deux catégories de primes sont à répartir entre toutes les sociétés et en accord avec le règlement.

LE CARNAVAL. — Les débitants sont autorisés à laisser leur débit ouvert toute la nuit du 2 au 3 mars; jusque 2 h. la nuit du 3 au 4 et toute la nuit du 4 au 5. Ils seront autorisés à laisser jouer de la musique et danser de 14 h. à minuit les journées du dimanche 2 et du mardi 4 mars.

MEDAILLE MILITAIRE. — Nous apprenons que la médaille militaire vient d'être attribuée à un de nos concitoyens, M. Gustave Notable, peintre-décorateur, rue Corneille, 18, pour sa belle conduite pendant la guerre. La citation suivante accompagnait cette distinction:

«Zouave d'un dévouement à toute épreuve, a donné le 12 juin 1916 un bel exemple de courage en assurant d'une manière parfaite sa mission de guetteur, malgré un très violent bombardement; a été blessé à son poste d'observation.»

Nos félicitations à ce brave déjà titulaire de quatre citations et trois fois blessé au cours de la campagne, qu'il fit au 4e régiment de zouaves.

WASQUEHAL

LES ETABLISSEMENTS PUBLICS pourront rester ouverts jusqu'à 2 heures du matin les nuits de dimanche à lundi et de mardi à mercredi, à l'occasion du carnaval.

PUPILLES DE LA NATION. — L'examen d'aptitude aux bourses d'enseignement secondaire aura lieu: pour les garçons, le 3 avril, et pour les filles, le 10 avril prochain.

Le délai d'inscription à la Préfecture est fixé du 23 février au 25 mars.

Les pupilles de la Nation qui désirent fréquenter un établissement d'enseignement secondaire public ou privé au 1er octobre 1924, doivent subir les épreuves de cet examen.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser au 1er guichet, à la mairie.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés mardi après-midi, à l'occasion de la fête du Carnaval.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 6 mars, consultation des nourrissons à la Mairie, pour le quartier du Centre.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le percepteur se rendra à la Mairie mercredi prochain 5 mars, de 14 h. 30 à 16 h., pour percevoir les contributions et payer les divers mandats et secours d'assistance.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Lainière Clément Dupire, un cadreur, M. Désiré Vanderplancke, 56 ans, rue Archimède, 34, à Tourcoing, a la suite d'une chute dans l'usine, s'est fait une contusion du coude droit nécessitant un repos de 4 jours. — A la Raffinerie de Pétrole, rue Zinnour, M. Achille Wiotrme, 19 ans, rue J.-Jaurès, cour du Pavillon Chinois, à Croix, a eu la main gauche prise entre une caisse et son ex-fondant. Il est lui une plaie de la face dorsale de la main gauche, nécessitant un repos de 4 jours.

Transporté à la Teinturerie Clément Dupire, l'ouvrier Julien Debreuvre, 15 ans, rue de Tourcoing, à Croix, demeurant à Marcq-en-B.-rel, a été pris par la main en soulevant un sac de crochets. Il a une plaie de la paume de la main droite, un repos de 10 jours a été prescrit au blessé.

WATTRELOS

UNION NATIONALE DES MUTILÉS ET REFORMÉS. — On nous communique la note suivante:

«Emplois réservés aux anciens militaires pensionnés pour infirmités de guerre. — En conformité avec l'article 8 de la loi du 30 janvier 1923, le préfet du Nord donne avis de la vacance de deux emplois de garde-champêtre à Wattrelos.

«Les mutilés que ces emplois intéresseraient sont priés de s'adresser à M. Bertrand Bourgeois, secrétaire permanent au siège de Roubaix.»

FEUILLETON DU «JOURNAL de ROUBAIX» du 2 mars 1924 N° 33.

La Belle Louison

PAR

HENRI GERMAIN

D'ailleurs, j'y songe, il faut avant tout la pourvoir d'un trousseau; je vais donc vous remettre l'argent nécessaire, contre reçu, bien entendu.

En disant cela, maître Lebiond prit dans l'un des tiroirs de son bureau un billet de cinq cents francs et le tendit à Martial, en ajoutant:

— Voilà pour les premiers frais; quant à l'institutrice, je m'arrangerai avec elle. Ne craignez pas d'abuser et même de vous couvrir de vos menues dépenses: c'est bien le moins.

Veuillez seulement me signer ce reçu et le dater.

En même temps, il écrivit:

«Reçu des mains de maître Lebiond, notaire, rue Saint-Honoré, 265, pour le compte de mademoiselle.....

«la somme de cinq cents francs à valoir.

«Paris, 5 avril 1886.»

Il avait à dessein laissé un blanc, se réservant, lorsque Martial serait parti, d'écrire: Louise Marly.

— Plus qu'un petit renseignement, ajouta encore Martial sur le point de sortir du cabinet.

— Lequel? cher monsieur?

— Eh bien! et l'adresse de la pension?

Je vous l'enverrai d'ici quelques jours; je veux être certain, d'abord, que ma vieille amie prendra notre pupille.

Allons, au revoir, monsieur Martial, et n'oubliez pas de m'informer des moindres événements pouvant survenir, aussi bien que de vous adresser à moi, si vous aviez besoin d'argent?

— Merci, monsieur, et à l'honneur de vous revoir... Je suis bien flatté, bien heureux, acheva l'allumeur en se retirant.

Dès que Me Lebiond se retrouva seul, il réfléchit profondément à ce qu'il venait d'apprendre, essayant de trouver en lui-même une preuve de la culpabilité de Gilbert, contre qui, d'ailleurs, ses préventions l'excitaient toujours.

Mais après avoir analysé successivement toutes les hypothèses possibles, relativement à une complicité quelconque entre la Souiarde et le frère de Jean Marly, il les rejeta l'une après l'autre, comme incompatibles avec la réalité et l'imprévu des faits accomplis.

En effet, la fuite volontaire de la petite Louise, telle que l'enfant l'avait expliquée, n'impliquait son oncle que très partiellement, et en ce sens, seulement, qu'il avait agi trop légèrement en la confiant à une femme indigne.

Même, en creusant davantage cette idée, le notaire en arrivait à se convaincre que Gilbert avait, au contraire, un intérêt puissant, tout au moins pour le présent, à ce que l'enfant existât, et pût être présentée.

Son succès au conseil de famille, au cas où, certain de la disparition de Jean Marly il eût prévu cette nécessité, dépendait de la présence de l'héritière mineure.

Donc Gilbert ne devait être coupable, à cet égard, que d'imprévoyance, de négligence égoïste.

Négligence pouvant, à la vérité, devenir fatale à la petit Louise qu'un hasard providentiel avait heureusement sauvée.

Mais alors, qui avait intérêt à la disparition de l'enfant?

Il ne pouvait le deviner maintenant, mais il se réservait.

Cependant, et comme il l'avait dit à Martial, il fallait agir avec prudence et discrétion, car la fortune de Louise allait exciter bien des convoitises.

D'autre part, il devait attendre patiemment, acquérir des preuves que des embûches quelconques menaçaient la vie de la fille de Jean Marly, et pénétrer le plan ténébreux de ses ennemis, si réellements ils existaient.

Cette dernière restriction, toute nouvelle, venait de lui être suggérée par l'histoire simple que lui avait racontée Martial, touchant la fuite nocturne de l'enfant.

Rien, dans ce récit, n'indiquait l'intrusion d'une main étrangère, une complicité quelconque.

La petite Louise s'était révoltée d'elle-même, outrée des mauvais traitements subis, et il n'apparaissait en aucune façon qu'el